

Les sujets évoqués en conseil municipal du 24 mai 2011

Urbanisme avec le dossier de «La Petite Fontaine»

Il est proposé de lancer un concours d'architecture pour la zone de "La Petite Fontaine" (environ 14 hectares) sous l'égide de la SPLA (Société Publique Locale d'Aménagement), de la SODEMEL et du CAUE. Sur ce concours, la mairie sera maître d'ouvrage au début de l'opération, dont les coûts seront pris en charge par la SPLA.

Le conseil municipal décide du lancement du concours pour lequel ne seront retenus que 3 candidats autorisés à y participer sur des critères de références. Un planning est également établi comme suit :

- Envoi de l'avis d'appel à concurrence le 26 mai 2011
- Remise des candidatures le 27 juin 2011 à 16h00 au CAUE
- Remise des offres par les 3 candidats retenus le 14 octobre 2011 à 16h00 au CAUE
- Choix définitif du projet retenu le 3 novembre 2011

Constitution d'un comité de pilotage avec le CAUE, la SPLA et les conseillers municipaux suivants : Michel EON, Marcel LEBRUN, Jean-Claude DENIS, Annick PORTIÉ, ainsi que 2 suppléants : Eliane JAHIER et Fernand PINEAU.

Elections sénatoriales

Le conseil se réunira le vendredi 17 juin prochain afin de nommer les 3 électeurs et leurs suppléants pour les élections sénatoriales organisées au mois de septembre.

Etat d'avancement du dossier CYBER BASE

Fernand PINEAU présente le projet de convention de partenariat, liant la mairie et Familles Rurales sur la mise en œuvre de cet espace Cyber. Un bâtiment communal sera mis à disposition à titre gracieux pour l'association qui embauchera un animateur à raison de 21 heures par semaine, pour un coût mensuel d'environ 1200 € qu'elle prendra en charge. La commune participera à l'équilibre financier de cette activité sous forme de versements de subventions. Le conseil décide de valider la convention présentée ce jour et de lancer le recrutement de l'animateur courant juin.

Informations et questions diverses

- **Circuits vélos sur la communauté de communes** : Jean-Luc HAMARD présente une pochette de 5 circuits de randonnées vélo, soit 1 par commune des «Portes de l'Anjou». Ces dépliants seront à disposition du public avec un questionnaire de satisfaction à remplir.

- **Contrat avec la COVED** : Pour le balayage des rues, le contrat est renouvelé pour un montant annuel de 2700 € et pour une période de 3 ans, à compter du 1er mai 2011.

- **Recensement de la population** : Il sera organisé sur notre commune du 19 janvier 2012 au 18 février 2012 et Philippe DAVY, secrétaire de Mairie, assurera les fonctions de coordonnateur communal.